

<https://snetap-fsu.fr/Contre-la-reforme-de-la-formation-des-enseignant-es-et-des-CPE-et-des-concours.html>



Contre la réforme de la formation des enseignant-es et des CPE, et des concours

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : vendredi 12 mars 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Hier 11 mars 2021, à l'appel d'enseignant-es, enseignant-es-chercheur-es, formatrices et formateurs, étudiant-es, une **journée d'action dans les INSPÉ** a vu se multiplier sur tout le territoire des initiatives et mobilisations **contre la réforme de la formation des enseignant-es et des CPE** et des concours, que le gouvernement compte mettre en place à la rentrée 2021.

Reçues en audience par le MEN (le MESRI étant encore absent), les organisations syndicales (FERCCGT, FNEC-FP [FO](#), [FSU](#), [SUD](#) Éducation) appelant à cette journée ont fait part des oppositions de fond que cette "réforme" suscite chez les actrices et les acteurs de la formation. Elles et ils sont opposé-es :

- à l'utilisation des étudiant-es comme moyens d'enseignement seul-es en responsabilité de classe avant concours, mal payé-es qui plus est - alors que l'État autorise par ailleurs l'enseignement privé sous contrat à placer les étudiant-es en surnombre dans ses établissements, leur réservant ainsi de bien meilleures conditions de formation ;
- au deuxième oral de concours sous forme d'entretien de recrutement ;
- au temps plein pour l'année de fonctionnaire stagiaire des lauréat-es titulaires d'un master [MEEF](#) ;
- à l'ingérence de l'employeur dans la conception et la mise en oeuvre des maquettes universitaires...

Une AG inter-INSPE réunissant le soir même près de 100 enseignant-es, formatrices et formateurs représentant une quinzaine d'académies, a conclu à la nécessité de poursuivre et d'amplifier la mobilisation, à l'occasion de la journée de mobilisation des organisations de jeunesse contre la précarité du 16 mars notamment. **Il est urgent de retirer cette "réforme", très majoritairement refusée par les personnels, et d'ouvrir de réelles concertations.**

Paris, le 12 mars 2021